

Pierre Marconi

Shanghai - Le 21/12/2019

pierre.marconi@gmail.com

1033 Kangding lu

200040 Shanghai -Chine

Ineris

Mr Philippe Hubert

Direction des risques chroniques

Parc Technologique ALATA

BP2

60550 Verneuil-en-Halatte

- Par courrier recommandé avec accusé de réception a Mr Philippe Hubert
- Par e-mail , copie : Mr Raymond Cointe , Mme Anne Morin , et Mr Frederic Tognet , Benjamin Truchot , Laurence Rouil ,Stephane Duplantier ,

Objet :

Les erreurs concernant le rapport Technique “ Modélisation de la dispersion des particules de plomb du panache de l’incendie de Notre Dame ”Ineris - 200480 - 879062 - v2.0, 26/11/2019 .

Rédigé par Monsieur Frédérique Tognet et Monsieur TRUCHOT BENJAMIN .

Vérifié par Madame Laurence Rouil et Monsieur Stéphane Duplantier.

Monsieur Hubert ,

Je suis un chercheur français expatrié à Shanghai . J'ai inventé une nouvelle [technologie de filtration d'eau](#) (voir [profil Llnkedin](#) pour plus d'informations) .

Je suis spécialisé dans la réduction des polluants dans l'eau du robinet , le plomb,les métaux lourds et d'autres polluants cancérigènes et toxiques.

Je suis régulièrement invité par les gouvernements Chinois , de Hong-Kong et de Singapour à m'exprimer sur des thématiques comme l'influence du réchauffement climatique sur la montée des eaux , la pollution des nappes phréatiques , la pollution au plomb .

C'est a ce titre de spécialiste de la filtration d'eau et de la pollution au plomb que je me permets de vous écrire pour vous faire part des erreurs et omissions constatées dans le rapport cité ci -dessus.

Le 20 août 2019 , lors d'une réunion sur le sujet réunissant votre client : l'**ARS Ile-de-France** (ministère de la santé) , **la DGS** (Direction générale de la Santé - Ministère des solidarités) , **la DGPR** (Direction générale de la prévention des risques(Ministère de l'écologie),et **Ineris** (L'Institut national de l'environnement industriel et des risques (ministère de l'environnement)

il a été décidé que l'Ineris réaliserait une modélisation haute résolution de la dispersion du panache de l'incendie de Notre-Dame et de ses retombées en plomb. Ces travaux font l'objet d'une convention entre l'ARS Ile de France et l'Ineris.

Nous pensons avoir relevé plusieurs erreurs qui **sans remettre en cause la dispersion des polluants sur des dizaines de kilomètres dans Paris et l'Île de France**, modifie de manière très importantes les quantités de particules de plomb répandues .

1) **les erreurs dans la durée des phases de l'incendie:**

Vous mentionnez :

" 3.1.2 Application au cas de ND

Afin de bien comprendre les phénomènes d'émission relatifs à l'incendie, il est important de décrire les différentes phases de l'incendie :

- Une phase de développement lent du feu qui fait suite à l'inflammation (0), cette montée en température au cours de cette phase est très limitée, cela correspond à l'échauffement et au début de pyrolyse des matériaux situés à proximité de la source d'inflammation. - Une phase de feu confiné (1), correspondant à la période de développement de l'incendie au sein de la charpente avant l'ouverture de la toiture qui se produit lors de la fonte des premières tuiles de plomb, estimée à environ 5 minutes.

- Une phase de développement du feu (2), après ouverture de la toiture avec une ventilation du foyer assurée par les différentes ouvertures. Au cours de cette phase, les premiers éléments de charpente tombent. Sa durée est estimée à environ 30 minutes. -

Une phase d'incendie pleinement développé (3), phase au cours de laquelle l'incendie s'est propagé à l'ensemble de la toiture et est au maximum de sa puissance. Au cours de cette phase, de nombreux éléments de charpente s'effondrent. Sa durée est estimée à plusieurs heures (de 19h à 22h) et il est supposé que la quasi-totalité des émissions en plomb dans le panache se soit produite pendant cette phase. - Une phase de fin de feu (4), correspondant à la diminution progressive de la puissance de l'incendie jusqu'à extinction sous l'action conjuguée des services de secours et de la diminution progressive des quantités de combustible dans les zones de plus forte intensité.

Il se trouve que la durée estimée pour les phases (2) et (3) ne correspond pas à la réalité de l'incendie de Notre -Dame .

phase (0) : développement lent du feu (il manque le temps estimé)

phase (1) : feu confiné : 5 minutes

Phase (2) : phase de développement de l'incendie :30 minutes

Phase (3) : Incendie pleinement développé : 3 heures .

Phase (4) : fin de feu (il manque le temps estimé)

Vous estimez le temps de la phase (0) a (1) a 5 minutes . c'est à dire le développement du feu et fonte des premières tuiles de plomb. Cette rapidité pour un incendie ' avec une cause involontaire ' nous surprend.

Selon votre estimation la durée entre la phase (1) et la phase(3) est de 3 heures 35 minutes . Selon la réalité de l'incendie: la durée est de 1 heure 6 minutes (voir photos ci- dessous) .

Page 11 : vous mentionnez que la durée de développement du feu est estimée à 3 heures alors qu'elle est comprise dans la réalité à 70 minutes maximum .



2) Erreur de la vitesse du vent :

Le 15 avril 2019 à 19H, l'écoulement atmosphérique mesuré par les stations météo France présente un état de stratification neutre à légèrement instable avec des vitesses de vents moyens mesurés à 10 m de hauteur de 4.9 m/s à la station météo France de Paris Montsouris (située à 75 m d'altitude) et de 3.5 m/s à la station Météo France de Longchamp (située à 27 m d'altitude). Le vent est de secteur est-sud-est avec des variations locales (provenance du vent mesurée à 19H de 110° à la tour Eiffel, 140° à la station de Montsouris et 120° à la station de Longchamp).

Page 20 : vous mentionnez une vitesse de dispersion de 17,65 km/h (4,9 m/s) . alors que le certificat de Météo France indique 45 km/h. Et que du dimanche 14 avril au Mardi 16 avril au matin la vitesse du vent n'a jamais été inférieure à 33 km/h.

CERTIFICAT D'INTEMPERIE			
Vitesse maximale du vent instantané			
Destinataire : Monsieur Marconi Pierre			
Date	Station	Vitesse (km/h)	Direction
lundi 15 Avril 2019	PARIS-MONTSOURIS (75m) / 4 km	45 km/h à 09h14 UTC	Est-Sud-Est
lundi 15 Avril 2019	TOUR EIFFEL (330m) / 4 km	65 km/h à 21h23 UTC	Est-Sud-Est
lundi 15 Avril 2019	LONGCHAMP (27m) / 8 km	38 km/h à 13h55 UTC	Sud-Sud-Est
lundi 15 Avril 2019	LE BOURGET (49m) / 13 km	46 km/h à 13h40 UTC	Est-Nord-Est
lundi 15 Avril 2019	VILLACOUBLAY (174m) / 14 km	46 km/h à 12h48 UTC	Est-Nord-Est
lundi 15 Avril 2019	ORLY (86m) / 16 km	47 km/h à 15h32 UTC	Est
lundi 15 Avril 2019	LOGNES EMERAINVILLE (108m) / 20 km	44 km/h à 14h25 UTC	Est-Sud-Est
mardi 16 Avril 2019	PARIS-MONTSOURIS (75m) / 4 km	29 km/h à 18h30 UTC	Ouest-Nord-Ouest
mardi 16 Avril 2019	TOUR EIFFEL (330m) / 4 km	42 km/h à 00h09 UTC	Sud-Sud-Est
mardi 16 Avril 2019	LONGCHAMP (27m) / 8 km	23 km/h à 07h50 UTC	Ouest-Sud-Ouest
mardi 16 Avril 2019	LE BOURGET (49m) / 13 km	29 km/h à 18h07 UTC	Ouest-Sud-Ouest
mardi 16 Avril 2019	VILLACOUBLAY (174m) / 14 km	28 km/h	Ouest

Certificat d'intempérie de Météo France. Lundi 15 avril à 21h23 - Station Tour Eiffel (330m , / 4 km)

la vitesse relevée à la Station Tour Eiffel à 21h23 est de 65 km/h

NB : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Direction de la Climatologie et des Services Climatiques
42 avenue Gustave Coriolis - 31057 Toulouse Cedex
Email : publitheque@meteo.fr

4) Erreur médicale :

Cette concentration est toutefois très inférieure aux valeurs réglementaires pour le plomb : objectif de qualité de 0.25 µg/m³ en moyenne annuelle et valeur limite de 0.5 µg/m³ en moyenne annuelle. De plus, il est important de noter qu'à cette distance, quel que soit le scénario, les dépôts associés sont certainement faibles, de 20 à 40 fois inférieurs à ceux estimés dans le VIIème arrondissement où se situe le maximum des retombées du panache de l'incendie modélisé.

NON: le plomb est toxique qu'elle que soit sa quantité.

Selon l'OMS², Le plomb est une substance toxique qui s'accumule dans l'organisme et a une incidence sur de multiples systèmes organiques. Il est particulièrement nocif pour les jeunes enfants. Le plomb se diffuse dans l'organisme pour atteindre le cerveau, le foie, les reins et les os. Il est stocké dans les dents et les os, où il s'accumule au fil du temps. Pour évaluer l'exposition humaine, on mesure généralement la concentration de plomb dans le sang. Il n'existe pas de seuil sous lequel l'exposition au plomb serait sans danger. La contamination peut être accidentelle, dans ce cas le plomb peut être détecté dans le sang pendant quelques semaines, après il se fixe dans les organes, dent, os et les cheveux. Selon L'Inserm contacté par Mediapart, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale explique que 50 µg/l représente un seuil d'intervention. « Des concentrations bien plus faibles peuvent être délétères chez les enfants. L'effet le plus préoccupant d'une intoxication au plomb est la diminution des performances cognitives et sensorimotrices. Une plombémie de 12µg/L est associée à la perte d'un point de QI », assure un professeur de l'Inserm. L'intoxication au plomb peut provoquer des lésions neurologiques irréversibles et d'autres troubles de la santé (atteintes digestives, cardiovasculaires, cancéreuses, troubles de la reproduction).

Page 25 : vous mentionnez que cette concentration est toutefois très inférieure aux valeurs réglementaires alors que le plomb est toxique quelque soit sa quantité.

5) Erreur de méthodologie :

Vous avez signé une convention avec votre client : L'ARS d'île de France (L'Agence régionale de Santé) pour cette modélisation dont vous avez mentionné, à plusieurs reprises dans ce rapport les incertitudes : **Il est important de préciser que compte tenu :**

- de la difficulté d'estimer les contributions respectives des émissions en plomb liées au panache de l'incendie ou celles liées aux phénomènes locaux autour de Notre Dame,**
- des incertitudes importantes sur le diagnostic du terme source,**
- des incertitudes sur les autres données d'entrée qui serviront à alimenter le modèle de dispersion utilisé, (notamment les champs météorologiques qui décrivent une situation moyenne horaire),**
- des incertitudes intrinsèques à la modélisation de la dispersion, les résultats en valeurs absolues (concentrations atmosphériques ou dépôts) sont eux-mêmes entachés d'incertitudes importantes, difficiles à estimer.**

Le développement dans un temps si court d'un programme de modélisation de cette complexité n'est pas raisonnable. Plutôt qu'une modélisation dont vous avez relevé vous-même les incertitudes et le non accès à l'inventaire du plomb. Il aurait fallu imposer à votre client, une étude classique en utilisant le réseau de

² <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/lead-poisoning-and-health>

AIRPARIF que vous avez pourtant utilisé très partiellement comme élément de vérification (La station de mesure d'AIRPARIF située à Limay dans le 78) . Pourquoi ne pas avoir utilisé la totalité du réseau de station de AIRPARIF qui sont conçues pour cela au lieu de se lancer dans une modélisation incomplète .(si on ne calcule pas les 800 premiers mètres des retombées) ?

Page 4 : vous préconisez une modélisation alors que dans le même temps vous en signaler la difficulté et que tous les éléments réels existent pour faire une étude classique .

6) Oubli : il manque la liste des personnes ayant participé à l'étude.

Page 2 : malgré les vérificateurs , vous arrivez encore à oublier des éléments importants .

Nos conclusions:

1. Vous indiquez que la durée de développement du feu est estimée à 3 heures alors qu'elle est comprise à 70 minutes maximum dans la réalité.
2. Vous indiquez une vitesse de dispersion de 17,65 km/h (4,9 m/s), alors que le certificat de Météo France indique 45 km/h.
3. Vous mentionnez des valeurs et des seuils de plomb 'réglementaires ' alors que le plomb est toxique quelque soit sa quantité.
4. Sur une quantité totale de plomb de 460 tonnes , vous estimez que 138 kg se sont répandus dans le nuage alors que la quantité probable est de plusieurs centaines de tonnes . Vous n'estimez pas la quantité répandue sur l'Île de la Cité alors que ce paramètre demande une simple multiplication pour être estimé (même de manière très grossière comme nous l'avons fait) et ainsi vous alerter ainsi sur l'impossibilité des chiffres de votre modélisation .

Nous nous permettons également d'attirer votre attention sur plusieurs points juridiques malgré vos réserves exprimées dans le préambule.

il est enfin intéressant de noter que ces conclusions ont permis de guider l'ARS dans la mise en place d'une récente campagne de prélèvements complémentaires visant à explorer des zones possiblement impactées par le panache et relativement éloignées de la source.

Page 27 : comme vous le mentionnez , les résultats de cette simulation servent à guider la politique de santé publique . **Les erreurs de votre simulation par ampleur et importance auront des conséquences sur la santé de milliers de personnes intoxiquées par les particules toxiques dans les années à venir.**

Je me permets également de vous informer que j'ai essayé de contacter par e-mail et par le réseau social professionnel LinkedIn Madame Laurence Rouil et Monsieur Stéphane Duplantier chargé de la vérification du rapport pour les informer de leurs erreurs , leur seule réaction a été de bloquer mes messages.

Le 28 novembre , le Journal Le Monde indique dans son article ³

“A Paris, toutes les mesures ont été inférieures à 1 000 µg/m2, sauf une (à 1 400 µg/m2). Ces mesures « ne présentent pas d'incohérences par rapport à la modélisation », a estimé Laurence Rouil, responsable du pôle modélisation environnementale et décision de l'Ineris.”

Cela est totalement faux ! Comme le montre la carte du laboratoire central de la Préfecture de Police page 4 de ce rapport.

Votre estimation de 138 kg de particules répandus par le nuage , ajouté aux 315 kg de particules répandus sur l'Île de la Cité soit 453 kg au total , la question est “ ou sont passées les 459 tonnes de plomb de la toiture et de la flèche ?

Vous voyez bien ,Monsieur Hubert , que cette modélisation n'a pas de sens.

Vous déclarez à la page 13 *‘En particulier l'Ineris n'a pas eu accès à l'inventaire du plomb récupéré, information qui nous aurait permis de préciser certaines hypothèses faites dans ce paragraphe ‘*

La je dois avouer que les bras m'en tombent!

L' Ineris (institut national) travaille pour l'ARS (agence nationale) en collaboration avec 2 autres agences gouvernementales DGS ET DGPR.

Qui peut avoir intérêt à vous empêcher d'avoir accès à cette information si importante ?

Au vue de la gravité de votre affirmation et aux conséquences sur la santé de milliers de personnes , je vous rappelle que l'article 40 du Code Pénal fait obligation à toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements afin d'ouvrir une procédure pour empoisonnement .

Nous vous demandons instamment , dans les meilleurs délais et très respectueusement de bien vouloir :

1. Prévenir votre autorité de tutelle .
2. Prévenir l'agence régionale de sécurité d'ile de France .
3. Alerter Mr le Procureur de la République de Paris.
4. Informer les médias des nouveaux taux de pollution .

Je dois vous avouer ma perplexité devant cette situation et j'attends avec impatience les explications que vous devrez bien donner un jour aux Français et aux victimes de cet empoisonnement.

Veuillez agréer nos salutations .

Pierre Marconi
C.E.O Wiracocha Global.

³ is.gd/VfEFYF

